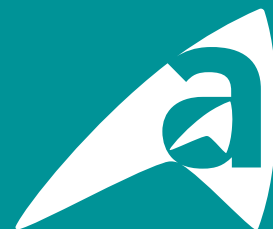


VENDRE OU ACHETER DE L'HERBE SUR PIED OU RÉCOLTÉE

Faciliter les transactions entre les vendeurs et les acheteurs



Chaque printemps, des éleveurs souhaitent vendre ou acheter de l'herbe sur pied ou récoltée. Les transactions concernent généralement de la prairie naturelle mais peuvent aussi concerner des prairies temporaires.

Dans ce cas, connaître les coûts de production de l'herbe permet également de contractualiser sur des bases objectives et cohérentes.

Notion de prix planchers et prix plafonds



Les montants des transactions s'appuient sur la loi de l'offre et de la demande mais aussi sur le coût de production. Le prix de l'herbe sur pied doit être un compromis entre :

- Un **prix plancher** qui doit permettre au vendeur de couvrir les charges engagées sur la prairie et rémunérer son travail.
- Un **prix plafond**, pour l'acheteur, au-delà duquel l'achat n'est pas économiquement intéressant. **L'acheteur peut trouver un autre produit de valeur équivalente à un même prix.**

Prix planchers 2022 : 60 €/TMS en moyenne pour l'herbe sur pied

Le prix plancher couvre les coûts de production. Ils varient principalement en fonction du niveau de rendement mais aussi en fonction des prix intrinsèques.

- Il se situe autour de 50 €/TMS pour une prairie naturelle ou temporaire de longue durée.
- Et autour de 75 €/TMS pour une prairie temporaire de type RGI 18 mois (**tableau 1**).

Ces prix planchers peuvent évidemment varier d'une ferme à l'autre en fonction des rendements, des coûts de production et des éléments intégrés dans les calculs (**tableau 1**).

Tableau 1 : Approche des prix planchers de l'herbe sur pied pour 3 types de prairies
(Source : Etude PEREL, Chambres d'agriculture, CUMA, 2015 actualisée en 2022)

	Prairie naturelle	RGI 18 mois (2 à 3 coupes dans l'année)	Prairie temporaire RGA + TB ou RGA/Fétuque/TB (5 ans)
Rendement (annuel) estimé	5,5 TMS/ha	9 TMS/ha	7 TMS/ha
Prix de l'herbe sur pied en année moyenne	45 €/TMS	75 €/TMS	55 €/TMS
Année à faible rendement (- 20 %)	55 €/TMS	90 €/TMS	65 €/TMS
Année à fort rendement (+ 20 %)	35 €/TMS	60 €/TMS	45 €/TMS

Remarque : les niveaux de fertilisation et les rendements sont en lien avec les observations des réseaux d'élevage lait et viande bovine des Pays de la Loire. Pour le RGI, un apport de fumier a été intégré dans les charges de mécanisation liées à l'implantation.

Ces prix planchers prennent en compte l'augmentation des charges d'engrais, semences, connue fin mars. C'est une approche coût de production qui ne prend pas en compte la diversité de composition et de valeurs des prairies naturelles.



Approche des frais de récolte 2022 : 70 à 100 €/TMS

Pour ceux qui vendent de l'herbe après récolte, il est nécessaire de rajouter aux coûts précédents, les coûts de récolte pour aboutir à un coût de l'herbe récoltée.

L'approche se base sur les tarifs actualisés issus du BCMA et des réseaux CUMA des Pays de la Loire. Ils ont été appliqués aux rendements habituellement observés pour chaque type de récolte observés dans les fermes de la région (**tableau 2**).

Exemple : pour une parcelle en prairie naturelle récoltée en foin de 1re coupe, avec un rendement 3,5 TMS/ha, le prix plancher du foin qui intègre la rémunération du temps de travail lié à la conduite de la parcelle, y compris la récolte, est de :

45 € pour l'herbe sur pied
+ 75 € pour la récolte

= 120 €/t MS soit 100 €/T brute de foin (à 85 % MS)

Tableau 2 : Approche des frais de récolte de l'herbe avec les barèmes CUMA régionaux

(Source : Etude PEREL, Chambres d'agriculture, CUMA, 2015 actualisée en 2022)

	Ensilage	Foin	Enrubannage
Rendement par coupe	3 à 4 t MS	3 à 4 t MS	2 à 3 t MS
Soit un coût hors travail par t MS/ha	70 €/t MS (60 à 75)	55 €/t MS (50 à 60)	100 €/t MS (90 à 105)
Temps de travail/ha	2 h 30 à 3 h 00	3 h 30 à 4 h 30	3 h 00 à 4 h 00
Coût y compris travail rémunéré à 20 €/h	80 €/t MS (70 à 90)	75 €/t MS (70 à 80)	120 €/t MS (110 à 130)

Une approche d'un prix plafond rendue difficile en 2022

Le prix plafond des différents fourrages peut être estimé en calculant le coût de remplacement de l'herbe (ensilage ou foin ou enrubannage) par un mélange d'aliments simples (paille, blé, tourteau de soja, urée).

La nouvelle ration est calculée avec des valeurs alimentaires (énergie, azote) et d'encombrement équivalents.

L'envolée actuelle des matières premières et toutes les incertitudes à court et moyen terme des prix d'achats rendent aléatoire le calcul d'un prix plafond. Cette note se base sur deux hypothèses haute et basse pour le prix des concentrés en 2022 (**tableau 3**).

Tableau 3 : Illustration de calcul d'un prix plafond pour un foin moyen

	Hypothèses de prix des concentrés et paille	
	Basse	Haute
Blé (€/T)	240	300
Tourteaux soja 48 (€/T)	480	580
Paille (€/T)	95	95
Prix plafond calculé pour un foin moyen (€/TMS)	190	230

Dans la plupart des cas, les prix plafonds 2022 s'écartent des prix planchers ce qui n'était pas le cas les années précédentes. Ils sont souvent dissuasifs, le coût de la ration paille avec concentrés étant très coûteuse cette année.



Trouver un compromis autour d'un prix plancher entre acheteur et vendeur (tableau 4)

Dans la plupart des cas, les prix plafonds s'envolent. Il n'est pas intéressant économiquement d'acheter des concentrés ou d'apporter une ration paille ou foin acheté avec du tourteau de soja et des céréales pour élever des génisses.

Dans le cas d'un prix de transaction autour du prix plafond d'autres solutions que l'achat de fourrages peuvent être envisagées (vente de vaches en l'état pour économiser des fourrages, diminution des croissances des génisses avec âge au vêlage repoussé,...).

Les prix planchers couvrent les frais engagés et la rémunération du vendeur à environ 20 €/heure de travail. Ils constituent un bon compromis permettant à chacun de s'y retrouver.

Ces éléments constituent des aides à la négociation mais en aucun cas un barème officiel

Tableau 4 : Valeurs alimentaires, prix plafonds et prix planchers pour différents fourrages récoltés

(Source : Chambres d'agriculture, CUMA, Etude Pérel 2015 actualisée en 2022)

	UFL / kg MS	PDIN / (g/kg MS)	PDIE / (g/kg MS)	Prix plafonds en comptant 5 % de perte au stockage/distribution (€/t MS)	Prix planchers y compris main d'œuvre (€/t MS)
Foin bonne qualité	0,75	75	75	230*	135
Foin moyen	0,65	65	70	210*	135
Foin médiocre	0,60	50	60	185*	130
Ensilage RGI	0,88	80	70	255*	155
Ensilage RGA/TB	0,88	90	70	260*	140
Ensilage tardif	0,85	70	65	200*	135
Enrubannage jeune	0,80	85	80	250*	175
Enrubannage moyen	0,72	72	75	230*	165

* Moyenne de coût des aliments entre hypothèse haute et basse (tableau 3)

CONTACTS

JC. HUCHON - C. MORIN - G. CHEVALIER - L. GABORIAU - S. GELINEAU - D. RONDEAU
Pour l'équipe régionale lait

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Pôle BOVINS - Direction ELEVAGE
9 rue André-Brouard - CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02